Déclaration intersyndicale - CSA DGAC du 4 novembre 2026

Monsieur le Directeur général,

Le 6 octobre, nos quatre organisations n'ont pas siégé au CSA DGAC. Nous vous demandions que le BIA performance du contrôle aérien, annoncé sans consultation de nos organisations, soit appliqué à l'ensemble des personnels. Un mois plus tard, cette demande n'a pas été satisfaite.

Nous siégeons aujourd'hui parce que cette séance se tient sur reconvocation et que nous voulons que nos demandes figurent au procès-verbal. Notre position, elle, n'a pas changé.

Les faits sont simples. Ce BIA représente environ 2 % de la rémunération de 2024 : il compense l'inflation de 2024. L'inflation touche tous les agents, indépendamment de leur corps. Ce manque de reconnaissance de l'ensemble des personnels suscite toujours un profond mécontentement.

Nous vous demandons :

- l'application à l'ensemble des personnels de la DGAC, de l'ENAC et du BEA d'une compensation de l'inflation de 2024 dans les mêmes proportions que celle accordée aux contrôleurs ;
- l'engagement que toute mesure de compensation de l'inflation au titre de 2025 et des années suivantes bénéficiera à l'ensemble des personnels.

Une réponse écrite à ces deux demandes est attendue. Faute de réponse satisfaisante à ce stade, nos organisations appellent l'ensemble des personnels à la grève le jeudi 5 novembre 2026, jour de la mobilisation nationale.

UNSA Aviation civile – FEETS-FO – USAC-CGT – CFDT Aviation civile